

LA METHODE HISTORIQUE

Le 1^{er} Mars 2000

(Maîtrise STAPS. C2.M3. Cours de N. Bancel)

PRESENTATION DE LA METHODE HISTORIQUE.....	2
1. ETABLISSEMENT DES FAITS HISTORIQUES.....	2
<u>1.1. Les archives.....</u>	<u>2</u>
1.1.1. Comment traite-t-on une archive ?.....	2
<u>1.2. Les archives iconographiques.....</u>	<u>2</u>
<u>1.3. Les sources orales.....</u>	<u>3</u>
2. POURQUOI S'INTERESSER A L'HISTOIRE ?.....	3

PRESENTATION DE LA METHODE HISTORIQUE

Bien que l'histoire appartienne au passé, c'est un processus dynamique qui nécessite de constantes réécritures à partir de nouvelles et perpétuelles investigations. La méthode historique consiste en l'établissement de faits historiques en vue d'enrichir l'interprétation d'une période et de la comprendre. L'établissement des faits s'articule autour de différentes sources :

les archives (années 1930) ;

l'iconographie (années 1960) ;

témoignage orale (années 60-70).

1. ETABLISSEMENT DES FAITS HISTORIQUES

1.1. Les archives

Ils sont produits à partir des écrits déposés soit à partir des fonds d'archives publics, soit à partir de fonds privés. Ces données étant extrêmement nombreuses, le premier travail consiste en une sélection à travers les bibliothèques tout en sachant que celle-ci ne pourra être exhaustive. Le recensement effectué, une classification s'opère afin d'établir une redistribution des données en fonction des axes de recherches voulus par l'historien.

1.1.1. Comment traite-t-on une archive ?

Cela répond la question : qui produit quoi et pour qui ? Il est important d'être au clair par rapport à cette question de la sorte à prendre du recul par rapport aux motivations qui ont suscité cet écrit.

Le traitement de l'écrit peut-être de nature qualitative. Dans ce cas

Le traitement peut-être quantitatif et répond à la question de la récurrence et de la série. Cette méthode s'appuie sur des chiffres à partir desquels on pourra appliquer des modes de calcul statistiques. Pierre Chenue (1950) a donné le nom d'histoire sérielle à ce mode de traitement. Pour être opérationnel, le traitement doit être contextualisé à un champ plus large.

1.2. Les archives iconographiques

Celles-ci s'établissent à partir de l'interprétation des vestiges historiques comme les vitraux, les gargouilles ou encore certaines écritures. Cette méthode historique ne sera réellement étudiée en France qu'à partir des années 70. Cependant, les informations laissées notamment à travers l'architecture au cours des siècles sont riches en interprétation. Qui plus est l'écriture étant peu développée, les archives iconographiques permettent aux historiens de comprendre des époques riches comme l'époque médiévale. Ce genre d'iconographie est dite fixe. De nos jours, l'iconographie est dite animée en raison de l'importance prise par l'image dynamique.

1.3. Les sources orales

Apparues tardivement vers la fin des années 60 a pour objectif de s'intéresser à des civilisation qui n'ont pas d'écriture comme certains peuples d'Afrique ou d'Amérique du Sud (Vaninsa, 1960). C'est donc ne méthode qui se fait traditionnellement par transmission d'une génération à une autre et peut de ce fait être largement déformée. Toutefois et dans bien des domaines la mémoire collective s'avère importante.

2. POURQUOI S'INTERESSER A L'HISTOIRE ?

La véritable complexité de la recherche historique est la difficulté de son interprétation. L'histoire est une science qui nous vient des grecs. Chez les grecs, la forme d'écriture de l'histoire est chronologique et est principalement consacrée à l'épopée (privilégie l'histoire militaire). Celle-ci est principalement réservée à la classe aristocratique et dont le but est de conforter la classe dominante.

Quatre siècles après la naissance du Christ, l'église reprendra l'écriture dynastique selon le modèle grec. Au 18^{ème} siècle, l'introduction de la rationalité de la pensée philosophique sous la volonté de Descarte cherchera à unifier les sciences à travers une science totale du monde.

L'histoire positiviste essaye d'expliquer l'évolution des sociétés humaines en utilisant toutes les sciences disponibles, c'est à dire l'établissement de la preuve par des faits avérés. Le positivisme va susciter la création et l'éclatement des sciences sociales à partir de la fin des années 1860. La fonction de cette science est de comprendre le mécanisme de la fonction sociale pour pouvoir prévenir des altérations, des modifications des déstabilisations sociales futurs. Elle s'inscrit comme une médiation sociale. On constate donc vers 1860, l'éclatement du champ social.

Cela donne naissance aussi à des sciences qui sont maintenant peu reconnues comme l'anthropologie physique. L'anthropologie physique est l'étude de l'homme selon sa constitution anthropométrique. Cette science cherche donc à classer des groupes sociaux en fonction de ses caractéristiques morphologiques en vue de se spécialiser dans l'anthropologie raciale et faire le lien entre le biologique et le culturel. Cette science permet ainsi de légitimer l'entreprise coloniale.

Un second courant est celui de l'ethnologie qui est l'étude de l'être humain dans son contexte social et culturel. La différence entre la sociologie et l'ethnologie réside dans le fait que cette dernière s'intéresse plus particulièrement aux groupes extra européens.